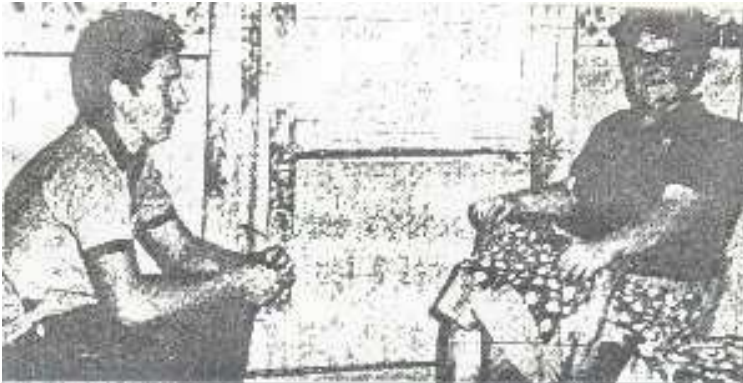
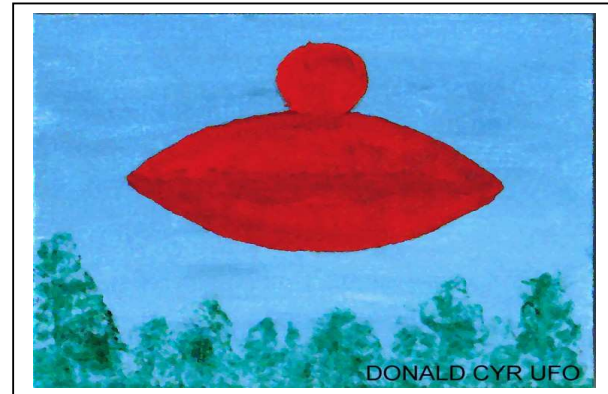


SOUS-MARIN INTER-GALACTIQUE

Le Nouvelliste, 18 septembre 1965 p.7



MME OMER TRUDEL et son fils Yves, 16 ans, sont assis à l'endroit exact d'où ils auraient aperçu une soucoupe volante vers 5h.05, mercredi soir. Mme Trudel se berçait, et en regardant par la fenêtre, elle aurait vu l'étrange appareil parcourir une certaine distance à l'horizontale pour ensuite s'élever rapidement à la verticale.



La soucoupe de madame Omer Trudel

Mme Omer Trudel rapporte avoir vu une soucoupe volante mercredi soir

GRAND-MÈRE- Une dame de St-Jean des Pile affirme avoir vu ce qu'elle croit être une soucoupe volante vers 5 heures 05, mercredi soir, sur le chemin du Lac Bérubé Mme Omer Trudel raconte qu'elle était à la fenêtre de sa maison de campagne quand elle a vu "un gros ballon, aplati à ses extrémités et avec une boule sur le dessus" Le fils de M. et Mme Trudel, Yves 16 ans, a aussi vu l'étrange appareil. Il pleuvait mercredi, vers 5 heures, et Mme Trudel se berçait près d'une fenêtre. Son regard a porté vers le champ de M. Lucien Bellemare. Tout à coup, elle a vu le "ballon" parcourir une certaine distance à l'horizontale pour ensuite s'élever verticalement dans les airs, comme un hélicoptère. L'appareil est monté très rapidement et s'est perdu dans les nuages. Toutefois, Mme Trudel et son fils Yves, l'ont vu passer à travers les nuages. Elle ignore si l'appareil, qui ne faisait aucun bruit s'est posé au sol. De la distance à laquelle elle se trouvait, quatre ou cinq arpents, elle croit que le "ballon" était à quelques pieds au sol pendant son trajet à l'horizontale. Mme Trudel a ajouté que le "ballon" avait de 10 à 12 pieds de diamètre. L'extérieur était de couleur rouge corail. Elle l'a vu quelques

minutes. Elle mentionne aussi que s'il s'était agi d'un ballon, il aurait été ballotté par le vent. De plus, l'étrange objet s'est élevé rapidement dans les airs, ce qui lui fait dire qu'il ne s'agit pas d'un ballon. " Non je n'ai pas eu peur" nous a-t-elle déclaré. S'il avait atterri, je serais allé voir." A-t-elle affirmé. Jeudi matin, le bruit de cette aventure s'est répandu et les curieux ont envahi le champ de M. Bellermaire à la recherche de quelque objet ou de trace prouvant le passage de l'appareil. Mais on n'a rien trouvé. Toutefois, M. Octave Vincent, qui se rendait au champ pour mener ses vaches a reçu un choc électrique à l'endroit même où l'appareil se serait dirigé en flèche vers le ciel. Il a reçu le choc dans le bras droit. Toujours jeudi, le maire de St-Jean des Piles, M. Louis Ligotte, s'est joint aux chercheurs, mais toutes les recherches ont été vaines. Pour sa part, M. Vincent a remarqué qu'une roche était rayée, mais il ne sait pas si

cette rayure a été faite par des animaux ou l'appareil.

Une soucoupe volante se serait enfoncée dans le St-Maurice à St-Jean-des-Piles

Le Nouvelliste 2 novembre 1965 p.6

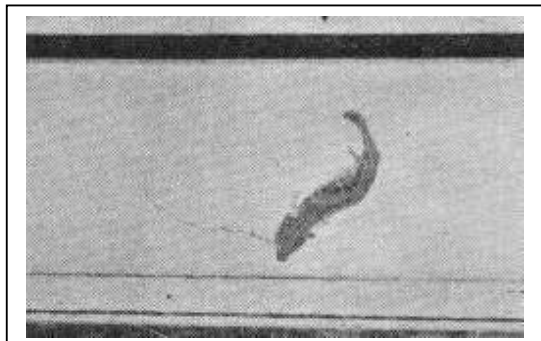
Par Jacques Voyer



ST-JEAN-DES-PILES-

Phénomène extraordinaire s'est produit samedi après-midi vers 5 h. 15. dans la municipalité de St-Jean des Piles. Mme Émile Veilleux et son fils Louis âgé de 20 ans, ainsi que plusieurs citoyens de cette municipalité, affirment avoir aperçu une soucoupe volante, en plein milieu de la rivière St-Maurice, en face de la municipalité de St-Jacques des Piles. Ces personnes affirment avoir vu en plein milieu de la rivière St-Maurice, un genre de bateau d'aluminium à la renverse. A sa sortie de l'eau, ce phénomène d'une circonférence d'environ 22 pieds, changea de couleur et serait devenue blanc comme la neige. Ces mêmes personnes ajoutent qu'à l'une des extrémités de cet objet, il y avait comme un moteur dégageant des flammes

Naturelles et à la même égalité. Les flammes scintillaient et pétillaient sur l'eau, sur une longueur d'environ 3 pieds. Ce phénomène étrange se prolonge pendant environ 5 minutes. Par la suite, l'objet disparut lentement à la façon d'un sous-marin, dans le fond de la rivière St-Maurice. Selon un certain témoin, cet endroit où le véhicule s'est enfoncé, serait le plus profond de la rivière St-Maurice Mme Émile Veilleux de St-Jean des Piles nous relatait qu'elle et son fils étaient en train de regarder par la fenêtre vers les 5 h. 15, samedi après-midi, lorsque cette chose étrange attira leur attention dans le milieu de la rivière St-Maurice. Ils nous déclarent que ce phénomène étrange



**Un phénomène- Un poisson à quatre pattes et à deux oreille, la queue plate et verticale, telles sont les caractéristiques de l'animal que l'on croit amphibie, capturé en fin de semaine par Wellie Nadeau, d'Asbestos. On ignore son identité.
(Photo La Tribune)**

Il est curieux que les ovnis observés dans ce secteur correspondent à l'endroit de la découverte de ce poisson étrange trouvé quelques années au par avant. Je serais porté à relier la créature aux objets lumineux de St Jean Des Piles. Au Québec les lacs à monstre marin son souvent des lieux visités par les fameuses soucoupes volantes. Je me demande si le phénomène de c'est engin peuvent avoir une influence sur l'environnement aquatique. Ce poisson serait il une mutation. Certain de c'est ovnis pourraient émettent des champs de force qui pourrait avoir une influence sur la faune volontairement ou accidentellement.

Étrange poisson capturé par un pêcheur d'Asbestos

ASBESTOS- Un poisson à quatre pattes et deux oreilles, qui semble être un animal amphibie, a été capturé, en fin de semaine, par un citoyen d'Asbestos. M. Wellie Nadeau, 36 ans qui demeure à Asbestos, sur le chemin de Wotton, a pris ce poisson samedi soir vers 9h. , dans la rivière Nicolet, à Nicolet près de Trois-rivières. Il pêchait à la ligne, au ver. Il avait fait beau toute la journée et la ligne était au fond de l'eau. La rare capture de M. Nadeau, mesure 8 ½ pouces. Le poisson n'a pas encore été identifié. On dit qu'il ressemble à un poisson "castor", avec la différence que celui-ci a la queue horizontale, tandis que le poisson phénoménal de M. Nadeau, a la queue verticale. Il ressemble à un lézard mais ce dernier a la queue ronde et pointue. Selon M. Nadeau, personne dans les alentours, n'a eu connaissance qu'un poisson du genre ait été

pris à cet endroit antérieurement. M. Nadeau est membre du club de Chasse et Pêche de Larochelle.